

(Applicable aux sociétés dont la principale activité est l'exploitation d'un pipe-line pour le transport du pétrole, du gaz ou de l'eau)

Raison sociale de la société	N° de compte d'impôt des sociétés de l'Ontario (MdF)	Fin d'année d'imposition
------------------------------	--	--------------------------

Calcul de la répartition

A Ressort	B Nombre de milles du pipe-line dans A	C (B ÷ G) 100	D Traitements et salaires versés aux employés dans A	E (D ÷ H) 100	F (C + E) ÷ 2
Colombie-Britannique					
Alberta					
Saskatchewan					
Manitoba					
Ontario					J
Québec					
Nouveau-Brunswick					
Nouvelle-Écosse					
Île-du-Prince-Édouard					
Terre-Neuve					
Territoires du N.-O.					
Yukon					
Nunavut					
Hors Canada					
Totaux		G		H	

 Reporter le total de J à la case 30 de la déclaration CT23

NOTE :

La répartition est limitée au Canada